



Février 2017 - n° 2017 - 018

Infos rapides

02/12

En 2016, l'excédent agro-alimentaire s'établit à 6,1 milliards d'euros

En 2016, le solde des échanges agroalimentaires français atteint 6,1 milliards d'euros, en baisse de 3,1 milliards d'euros par rapport à 2015. Il s'agit du plus faible excédent depuis 2009 (5 milliards d'euros). Les exportations diminuent de 1,4 milliard d'euros par rapport à 2015 tandis que les importations progressent de 1,7 milliard d'euros.

Le recul du solde commercial affecte principalement les produits agricoles bruts (- 2,3 milliards d'euros), et dans une moindre mesure les produits transformés (- 0,8 milliard d'euros). La baisse des exportations de céréales en 2016 explique pour une large part la chute de l'excédent des produits bruts. La dégradation de la balance des produits transformés résulte de la hausse des importations alors que les exportations restent stables, la progression des ventes de boissons alcoolisées contrebalançant le repli des exportations de produits laitiers et de viandes de volaille. La réduction de l'excédent agro-alimentaire est plus marquée avec l'UE qu'avec les pays tiers.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur page 2
 Chute de l'excédent agroalimentaire français en 2016

Produits agricoles bruts
 Recul des ventes de céréales page 3

Produits agricoles transformés
 En 2016, la progression des importations pèse sur l'excédent commercial page 4

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

Chute de l'excédent agroalimentaire français en 2016

L'excédent des **échanges agroalimentaires** français atteint 6,1 milliards d'euros en 2016. En baisse de 3,1 milliards d'euros par rapport à 2015, c'est le plus faible excédent depuis 2009.

Avec les pays tiers, l'excédent (5,4 milliards d'euros) recule de plus de 1 milliard d'euros par rapport à 2015. Les exportations ont reculé de 0,7 milliard d'euros (- 3,3 %) alors que les importations ont augmenté de 0,3 milliard d'euros (+ 2,1 %). Le déficit des échanges de produits bruts s'est alourdi de 1,5 milliard d'euros, sous l'effet notamment de la forte diminution des exportations de blé tendre vers l'Algérie et l'Égypte et de la chute des exportations d'orge vers la Chine après un niveau exceptionnel de ventes en 2015. L'excédent des échanges en produits transformés a quant à lui progressé de 0,4 milliard d'euros.

Avec l'Union européenne, le solde du commerce extérieur perd plus de 2 milliards d'euros par rapport à 2015. Les exportations régressent de 0,7 milliard sur un an (- 1,8 %) et les importations progressent de 1,3 milliard d'euros (+ 3,8 %). La baisse des exportations concerne à part égale les produits bruts et les produits transformés (- 0,3 milliard chacun). La hausse des importations touche les produits transformés (+ 0,8 milliard d'euros) et en premier lieu les produits à base de fruits et légumes, les boissons (notamment les vins, les bières), le chocolat et les confiseries. Pour leur part, les produits bruts voient leurs importations augmenter de 0,5 milliard d'euros à travers la hausse, en valeur, des achats d'oléagineux (soja, tournesol) et d'agrumes (oranges notamment).

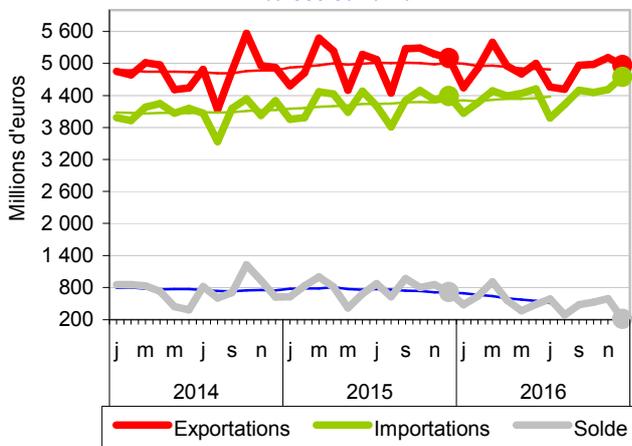
Les indicateurs

Produits CPF2	millions d'euros											
	Déciembre											
	Importations		Exportations		Solde							
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	Cumuls 12 mois		Solde			
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
UE												
Produits bruts	627	729	855	800	228	71	6 852	7 372	10 321	9 985	3 469	2 613
Produits transformés	2 391	2 467	2 340	2 348	-51	-118	28 208	29 021	27 523	27 180	-685	-1 842
AGROALIMENTAIRE	3 018	3 196	3 195	3 148	178	-48	35 060	36 393	37 844	37 164	2 784	771
Pays tiers												
Produits bruts	546	708	477	300	-69	-408	6 221	6 617	5 372	4 285	-849	-2 332
Produits transformés	824	847	1 432	1 517	607	670	9 640	9 581	16 923	17 264	7 283	7 682
AGROALIMENTAIRE	1 370	1 555	1 909	1 817	539	262	15 861	16 198	22 295	21 549	6 434	5 351
Monde												
Produits bruts	1 173	1 437	1 333	1 100	160	-337	13 074	13 989	15 694	14 270	2 620	281
Produits transformés	3 215	3 314	3 772	3 865	557	552	37 848	38 603	44 446	44 443	6 598	5 841
AGROALIMENTAIRE	4 388	4 751	5 104	4 965	716	214	50 922	52 592	60 139	58 714	9 218	6 122

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

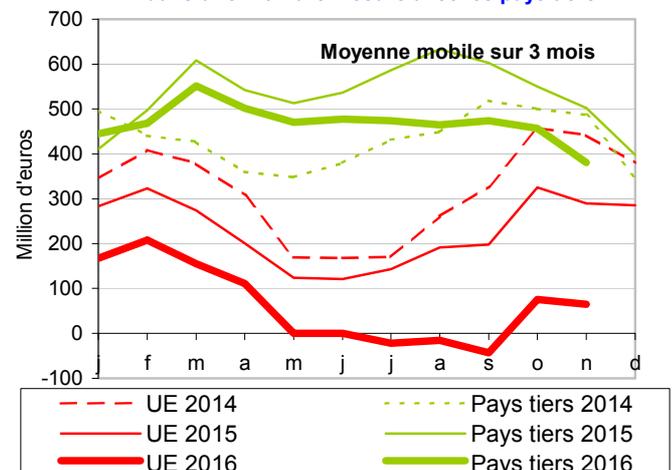
En décembre 2016, l'excédent agroalimentaire est en baisse sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Le solde commercial baisse fortement avec l'UE et dans une moindre mesure avec les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Recul des ventes de céréales

L'excédent des échanges de **produits agricoles bruts** s'élève à 0,3 milliard d'euros en 2016, en chute de 2,3 milliards d'euros par rapport à 2015. La baisse a été particulièrement marquée au deuxième semestre de 2016, qui explique à lui seul 78 % de la réduction annuelle de l'excédent.

Les **exportations** (14,3 milliards d'euros) reculent de 1,4 milliard d'euros (- 9,1 % par rapport à 2015). Au premier rang des produits bruts exportés, les céréales voient la valeur de leurs exportations diminuer de 22,1 % sur un an. En blé tendre, les ventes ont été moins bien valorisées sur la première partie de l'année. Au deuxième semestre, la faiblesse et les spécificités qualitatives de la récolte 2016, conjuguée à une forte concurrence internationale, ont rendu difficiles les exportations vers des pays tels que l'Algérie ou

l'Égypte mais aussi vers les Pays-Bas qui sont traditionnellement des débouchés importants pour la France. 2016 a aussi été marqué par la forte contraction des ventes à destination de certains pays asiatiques (Bangladesh, Indonésie, Corée du sud, Thaïlande) qui représentaient des débouchés non négligeables en 2015. En orge, les ventes à destination de la Chine diminuent de 0,7 milliard d'euros (- 86 %) alors que cette dernière était le premier client de la France en 2015. Enfin, en maïs, les exportations diminuent sensiblement avec l'UE.

Les **importations** (proches des 14 milliards d'euros) sont en hausse de près d'un milliard d'euros (+ 7 % par rapport à 2015), portés par des achats de soja (Etats-Unis, Pays-Bas), de tournesol (Argentine) et d'agrumes (Espagne).

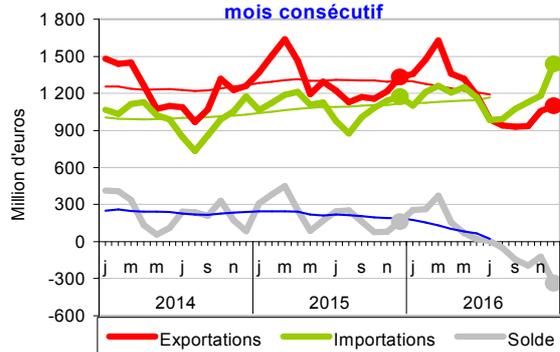
Les indicateurs

Produits CPF4	million d'euros											
	Décembre						Cumuls 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
PRODUITS BRUTS	1 173	1 437	1 333	1 100	160	-337	13 074	13 989	15 694	14 270	2 620	281
Agriculture et élevage	974	1 195	1 230	990	256	-205	11 359	12 038	14 689	13 269	3 330	1 231
Céréales, légum., oléagi.	116	235	616	388	499	153	1 717	2 007	8 329	6 840	6 612	4 832
Céréales n. c. riz	33	52	520	306	486	254	427	497	7 170	5 584	6 743	5 087
Oléoprotéagineux	83	183	96	81	13	-101	1 285	1 506	1 154	1 251	-132	-255
Légumes, fleurs, plantes	263	307	245	255	-18	-52	3 017	3 175	2 235	2 412	-783	-763
Légumes	213	256	221	236	8	-20	2 453	2 638	1 928	2 134	-524	-504
Prod. cult. permanentes	540	596	174	165	-365	-431	6 017	6 301	1 873	1 838	-4 143	-4 462
Fruits	376	384	147	136	-229	-248	3 862	4 107	1 538	1 499	-2 323	-2 609
Café, cacao, thé	71	89	4	5	-67	-84	990	949	34	27	-956	-921
Animaux vifs, œufs, miel	55	57	196	182	140	125	608	555	2 252	2 179	1 643	1 624
Bovins	4	2	114	107	110	105	46	32	1 373	1 386	1 327	1 354
Produits sylvicoles	23	21	35	34	12	13	260	249	438	405	178	156
Pêche et aquaculture	176	220	67	75	-108	-145	1 454	1 702	566	596	-888	-1 106

Source: Douanes/SSP

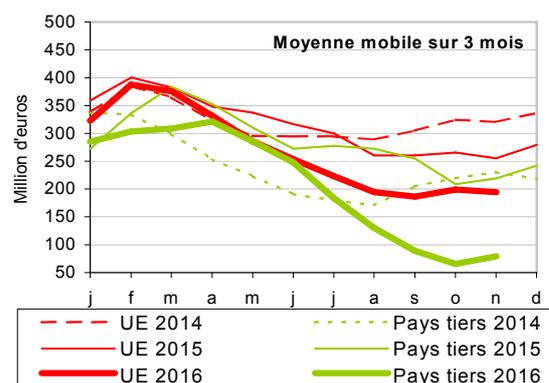
Mises en perspective

En décembre 2016, le solde des produits agricoles bruts est déficitaire pour le 5ème mois consécutif



Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries
Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, repli des les exportations de céréales



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

En 2016, la progression des importations pèse sur l'excédent commercial

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 5,8 milliards d'euros en 2016, en baisse de 0,8 milliard d'euros par rapport à 2015.

Les **exportations** sont quasi-stables par rapport à 2015. La baisse de la valeur des expéditions de produits laitiers et de viandes de volaille (respectivement - 0,3 milliard et - 0,2 milliard d'euros) est compensée par la hausse des ventes de boissons alcoolisées (notamment en cognac) mais aussi de pâtes, produits de la biscuiterie, biscuiterie (+ 0,2 milliard d'euros pour les deux catégories de produits). En ce qui concerne les boissons alcoolisées distillées, les ventes sont particu-

lièrement dynamiques vers la Chine mais surtout vers les Etats-Unis avec une hausse des exportations de près de 0,2 milliard d'euros par rapport à 2015.

Parallèlement, la valeur des **importations** progresse de 0,8 milliard d'euros (soit + 2 % par rapport à 2015). Cette hausse porte surtout sur les produits à base de fruits et légumes (+ 0,3 milliard d'euros par rapport à 2015), les vins, les boissons alcoolisées distillées et les bières (+ 0,2 milliard d'euros) mais aussi les chocolats et confiseries (+ 0,2 milliard).

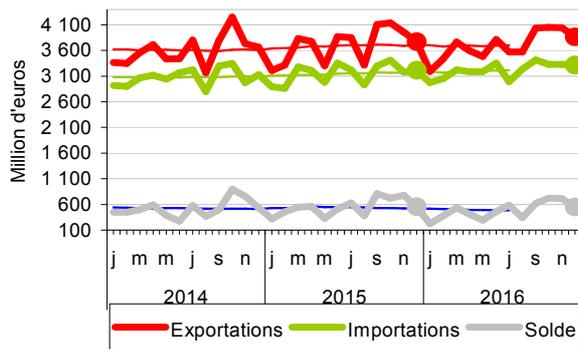
Les indicateurs

Produits CPF4	million d'euros											
	Décembre						Cumuls 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	
IAA, TABACS	3 215	3 314	3 772	3 865	557	552	37 848	38 603	44 446	44 443	6 598	5 841
Viandes, prod. de l'abattage	446	451	432	425	-14	-25	5 506	5 220	4 525	4 363	-981	-857
<i>Viande bovine</i>	103	100	91	87	-12	-13	1 274	1 162	915	900	-359	-263
<i>Viande porcine</i>	58	59	64	69	7	10	815	660	749	794	-67	133
<i>Volaille</i>	85	79	111	101	26	22	1 007	1 040	1 019	848	11	-191
Prod. préparés de la pêche	335	348	91	133	-244	-215	3 780	3 892	857	909	-2 923	-2 983
Prod. à base de fruits & lég.	381	391	158	164	-223	-227	4 466	4 750	1 948	1 955	-2 518	-2 795
Huiles, tourteaux, corps gras	298	297	96	96	-202	-201	3 581	3 405	1 165	1 222	-2 416	-2 183
<i>Tourteaux</i>	144	116	24	11	-120	-105	1 709	1 379	170	128	-1 539	-1 252
Produits laitiers, glaces	256	286	561	540	305	254	3 203	3 189	6 540	6 227	3 337	3 038
<i>Fromages</i>	109	112	288	285	179	173	1 341	1 354	3 013	2 967	1 672	1 613
Produits des céréales	140	143	216	200	76	57	1 611	1 683	2 673	2 641	1 062	958
Biscuits, pâtisseries, pâtes	186	183	154	163	-32	-21	2 182	2 234	1 688	1 883	-494	-350
Autres produits alimentaires	671	685	672	696	1	11	7 662	8 025	8 001	8 079	339	54
<i>Sucre</i>	23	25	86	100	63	74	258	278	1 106	1 054	848	777
<i>Chocolat, confiserie</i>	252	259	169	172	-83	-87	2 836	3 012	2 165	2 176	-671	-835
Aliments pour animaux	86	92	187	183	101	91	939	998	2 232	2 095	1 293	1 097
Boissons	265	282	1 185	1 253	920	971	3 194	3 401	14 571	14 816	11 377	11 416
<i>Vins, champagne</i>	56	67	717	742	660	675	685	744	8 277	8 253	7 592	7 509
<i>Eaux de vie, alcools</i>	98	94	286	317	188	223	1 107	1 164	3 947	4 164	2 840	2 999
Tabacs	151	157	18	13	-133	-144	1 725	1 805	247	253	-1 478	-1 552

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

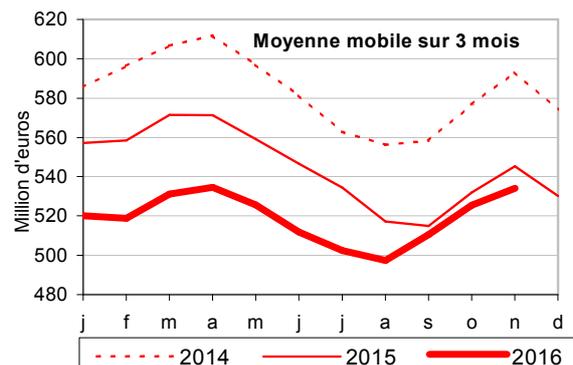
En décembre 2016, l'excédent des échanges en produits transformés est quasi-stable sur un an



Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, faible baisse des exportations de produits laitiers



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2016

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)